

BREVES HEBDOMADAIRES

CHINE CONTINENTALE

ECONOMIE GENERALE ([ici](#))

Politique budgétaire : le ministère des Finances a annoncé avoir délivré en avance 1 000Mds RMB du quota de special purpose bonds aux gouvernements provinciaux

BANQUE ET FINANCE ([ici](#))

Marché obligataire : la Chine a réalisé sa plus grande émission d'obligations souveraines à l'international (6 Mds USD)

Marché obligataire : le défaut des obligations chinoises libellées en dollar inquiète les investisseurs

Assurance : la CBIRC publie un projet de révision de la réglementation en matière de gestion d'actifs en assurance

Fintech : la Chine accorde aux prêteurs P2P deux années de transition

ECHANGES ET POLITIQUE COMMERCIALE ([ici](#))

Guerre commerciale : le gouvernement américain propose le blocage du fond fédéral pour l'achat de l'équipement et des services de Huawei et de ZTE

Relation US-Chine : le département américain du Commerce publie le projet de réglementation sur la sécurisation des chaînes d'approvisionnement dans les télécoms

CLIMAT DES AFFAIRES ([ici](#))

Accès au marché : la Chine publie la nouvelle version de la liste négative d'accès au marché

INDUSTRIE ET NUMERIQUE ([ici](#))

Politique industrielle: le Ministère de l'Industrie et des Technologies de l'Information (MIIT) publie le « projet 512 » visant à promouvoir l'utilisation de la 5G pour les applications d'internet industriel

Economie numérique: l'entreprise SenseTime est désignée pour mener un groupe de travail national sur la reconnaissance faciale

Economie numérique : la croissance de Xiaomi ralentit, plombée par la concurrence de Huawei sur les smartphones en Chine

Propriété intellectuelle : le Comité Central du PCC et le Conseil des Affaires de l'Etat annoncent un renforcement de la protection des droits de propriété intellectuelle

DEVELOPPEMENT DURABLE, ENERGIE ET TRANSPORTS ([ici](#))

Développement durable : publication du « rapport annuel 2019 sur les politiques et les actions de la Chine dans la lutte contre le changement climatique »

Transports : discours de M. LIU Xiaoming, Vice-ministre chinois des transports, en ouverture de la 31ème Assemblée générale de l'Organisation maritime internationale (OMI) (25 novembre – 4 décembre)

HONG KONG ET MACAO ([ici](#))

Hong Kong Human Rights and Democracy Act : le président Américain Donald Trump a promulgué la loi le 27 novembre

Bourse : Alibaba lève 13 Mds USD à Hong Kong dans le cadre de sa cotation secondaire



CEPA : Elargissement du volet services du CEPA Hong Kong Chine
Relations Hong Kong – Union Européenne : le Structured Dialogue Meeting entre Hong Kong et l’UE s’est tenu à Hong Kong le 28 novembre

ECONOMIE GENERALE

Politique budgétaire : le ministère des Finances a annoncé avoir délivré en avance 1 000Mds RMB du quota de *special purpose bonds* aux gouvernements provinciaux

Le ministère des Finances a annoncé avoir délivré en avance 1 000Mds RMB (142,4Mds USD) du quota de *special purpose bonds* (SPB) aux gouvernements provinciaux, afin de soutenir la croissance économique en encourageant les investissements dans les infrastructures : routes, égouts et services publics. Cette allocation représente 47% du quota total de SPB pour 2019, soit 2150Mds RMB. Les quotas annuels de dette sont habituellement déterminés par l’Assemblée nationale populaire lors de sa session annuelle en mars (lianghui), mais le comité permanent de la chambre basse chinoise a adopté un projet de loi en décembre 2018 permettant au Conseil des Affaires d’Etat (gouvernement chinois) d’attribuer au maximum 60% du quota total de SPB de l’année précédente en avance. Le Conseil des Affaires d’Etat a exhorté les gouvernements locaux à accélérer leurs émissions de SPB et d’obligations générales. Fin septembre, les gouvernements locaux avaient épuisé la quasi-totalité de leurs quotas. Plusieurs analystes ont estimé que le nouveau quota de SPB pour 2020 serait probablement supérieur à 3 000Mds MRB, soit une augmentation d’au moins 40% par rapport à cette année.

Afin d’encourager davantage les investissements dans les infrastructures, le Conseil des Affaires d’Etat a annoncé en novembre qu’il assouplirait les exigences de financement de certains projets d’infrastructures. Toutefois, les investissements dans les infrastructures pilotés par le gouvernement ont augmenté de seulement 4,2% au cours des 10 premiers mois de l’année 2019. Certains économistes ont attribué cette faible performance en partie au fait que beaucoup de SPB ont été utilisées d’acheter des terrains et de reconstruire des bidonvilles au lieu d’investir dans des projets d’infrastructure.

Pour mémoire, les SPB ont été introduits en 2015 et sont destinés aux investissements dans des projets d’infrastructure et de bien-être public commerciaux. Ils doivent être remboursés par des revenus générés de ces projets, contrairement aux « obligations générales », qui peuvent être remboursées par des recettes fiscales.

Retour au sommaire ([ici](#))

BANQUE ET FINANCE

Marché obligataire : la Chine a réalisé sa plus grande émission d'obligations souveraines à l'international (6 Mds USD)

Le 26 novembre, à Hong Kong, le ministère des Finances chinois (MoF) a réalisé sa plus importante émission d'obligations souveraines à l'international : 6Mds USD, dont 1,5Md USD d'obligations à 3 ans au taux d'intérêt de 1,929%, 2Mds USD d'obligations à 5 ans au taux de 1,996%, 2Mds USD d'obligations à 10 ans au taux de 2,238% et 500M USD d'obligations à 20 ans au taux de 2,881%. Malgré le ralentissement de la croissance chinoise et les tensions commerciales avec les États-Unis, les investisseurs, et notamment les banques, ont montré une forte demande, estimée à 20Mds USD, soit 3,6 fois le montant de cette émission. En outre, le MoF a réalisé une autre émission de d'obligations souveraines à Hong Kong le même jour, pour 5 Mds RMB, dont 3,5Mds RMB d'obligations à un taux d'intérêt de 2,726% pour une maturité de 2 ans et 1,5Mds RMB d'obligations à un taux d'intérêt de 2,80% pour une maturité de 5 ans.

Pour mémoire, c'est la troisième année consécutive que la Chine émet des obligations souveraines libellées en USD et la deuxième fois que la Chine émet des obligations souveraines à l'international au mois de novembre 2019. En octobre 2017, le MoF avait émis 2Mds USD d'obligations souveraines à Hong Kong. En octobre 2018, le MoF a émis 3Mds USD d'obligations souveraines à Hong Kong. Le 5 novembre 2019, la Chine a émis 4Mds EUR d'obligations souveraines en France.

Marché obligataire : le défaut des obligations chinoises libellées en dollar inquiète les investisseurs

ICBC, l'une des « quatre plus grandes » banques commerciales d'Etat, a été mis à contribution à hauteur de 7,88M USD pour payer les intérêts dus le 1^{er} décembre concernant les 500M USD d'obligations émises à Singapour en 2017 par *Tewoo Group*, après que *Tewoo* a déclaré qu'il ne pouvait garantir le remboursement lui-même. Détenu intégralement par le gouvernement de la municipalité de Tianjin, *Tewoo* est l'un des principaux négociants en matières premières en Chine. Comme de nombreux négociants en matières premières soutenus par le gouvernement, *Tewoo* bénéficie d'un accès facilité aux prêts bancaires pour financer les acheteurs d'acier ou les sidérurgistes et se rémunère en touchant des commissions sur ces transactions. Ce modèle économique a toutefois montré ses limites après que *Bohai Steel Group*, l'un des sidérurgistes avec lesquels *Tewoo* entretenait des liens particulièrement étroits, a du faire l'objet d'un plan de restructuration du fait d'un endettement devenu insoutenable.

Plusieurs filiales de *Tewoo* sont également en défaut de paiement. Plus tôt cette année, le gouvernement de Tianjin, chargé de stabiliser la liquidité de *Tewoo*, a demandé aux banques de ne pas retirer ou limiter leurs prêts à *Tewoo*. En l'absence de solution afin de régler l'endettement du groupe, les banques ont toutefois hésité à suivre ces directives et à accorder des crédits au groupe. Fin 2018, *Tewoo* avait accumulé 221Mds RMB de passif total, ce qui représentait plus de 80% du total des actifs du groupe. Bien que *Tewoo* ne dispose pas d'actifs suffisants pour couvrir ses dettes, il est peu probable que le groupe entame une procédure de liquidation en raison des risques régionaux qu'une telle issue serait susceptible d'entraîner. Le gouvernement de Tianjin et plusieurs créanciers ne sont pas encore parvenus à un accord sur un plan de restructuration de *Tewoo*.

En outre, les obligations en dollars de deux sociétés - *Shandong Ruyi Technology* et *Shandong Yuhuang Chemical* – ont également enregistré une chute record le 21 novembre, les investisseurs s'inquiétant de leurs capacités de remboursement. L'emprunt en dollars du *Shandong Ruyi Technology* à échéance décembre a plongé de 11,2 cents de dollar à 77 cents de dollar, soit la plus forte baisse jamais

enregistrée. L'obligation en dollars de *Shandong Yuhuang Chemical* à échéance mars, a chuté de 13,6 cents de dollar à 59 cents de dollar, également une chute record.

Assurance : la CBIRC publie un projet de révision de la réglementation en matière de gestion d'actifs en assurance

Le régulateur des banques et des assurances (CBIRC) a publié un projet (appel à commentaires) de révision de la réglementation applicable à la gestion d'actifs en assurance. Parmi les principales nouveautés prévues par ce texte :

- i) remplacer le système d'approbation par un système de simple enregistrement pour les projets d'investissements mixtes (investissements dans les titres y compris les actions et les obligations etc.). Le système d'enregistrement s'est déjà substitué au système d'approbation pour les projets d'investissements dans les dettes et les *equity* en 2013 et 2018, respectivement ;
- ii) permettre aux personnes physiques qualifiées d'investir dans des projets d'investissements assuranciers (auparavant, seules les institutions pouvaient investir dans de tels projets) ;
- iii) limiter les investissements dans des actifs non-standards à 35% de l'actif total des compagnies d'assurances. Compte tenu des nouvelles règles élargissant la définition des actifs non-standards publiées en octobre 2019, cette limitation de 35% pourrait être source de difficultés pour certaines sociétés d'assurance.

Les projets d'investissements en assurances se classent en trois catégories : les projets d'investissements dans les dettes, les projets d'investissements en *equity*, les projets d'investissements mixtes. Fin septembre 2019, l'encours des projets d'investissements avait atteint 2 680Mds RMB, dont 46,3% d'investissements en dette, 4,5% d'investissements en *equity* et 49,3% d'investissements en titres. Les projets d'investissements en dette et en *equity* sont destinés principalement à la construction d'infrastructures telles que le transport, l'énergie et l'eau.

Fintech : la Chine accorde aux prêteurs P2P deux années de transition

Toutes les plateformes de crédit de particuliers à particuliers (P2P) doivent compenser leurs emprunts en moins d'un an avant de se transformer en petites sociétés de prêts, selon un avis publié par le *China's Internet Financial Risk Special Rectification Work Leadership Team Office*. Pour les P2P qui gèrent plus de 5Mds RMB (710,3M USD) d'encours de prêts, le délai de transition peut être prolongé jusqu'à deux ans. Les P2P doivent disposer d'un capital social enregistré supérieur à 50M RMB pour être autorisées à se transformer en petites sociétés de prêts régionales, et supérieur à 1 Md RMB pour pouvoir se transformer en petites sociétés de prêts nationales. Le plan de transition commencera fin novembre et l'approbation des licences temporaires pour les sociétés de prêts sera accomplie avant janvier 2020. Les P2P frauduleuses et les P2P dont les risques de crédit sont importants se verront contrainte de quitter le marché.

Les P2P étaient considérées comme un mécanisme de crédit important, mais ces plateformes ont récemment été secouées par des scandales : systèmes pyramidaux, disparition des gérants, etc. suscitant la colère du public et une réglementation accrue du secteur par le gouvernement. Fin octobre, seules 427 plateformes P2P existantes étaient toujours en activité, contre 6 000 en 2015 (sommet).



Retour au sommaire ([ici](#))



ECHANGES ET POLITIQUE COMMERCIALE

Guerre commerciale : le gouvernement américain propose le blocage du fond fédéral pour l'achat de l'équipement et des services de Huawei et de ZTE

Le 22 novembre, la Commission fédérale des communications (FCC), motivée par le risque d'atteinte à la sécurité nationale dans les infrastructures de télécommunications, a préliminairement adopté la décision de l'interdiction d'utilisation du fond fédéral (« *Universal Service Fund* ») par les entreprises américaines de télécommunications pour l'achat de l'équipement et des services de Huawei et de ZTE ; la décision est ouverte aux commentaires publics pour une durée 30 jours. La FCC propose aussi le remplacement et l'enlèvement d'équipements et de services fournis par ces deux entreprises chinoises pour les récipients américains du fond fédéral. Dans la même journée, Huawei a publié une réaction dénonçant une décision de la FCC fondée sur « de l'information partielle » et « la mauvaise interprétation de la loi chinoise », tout en soulignant que « les opérateurs américains dans les régions isolées ne bénéficieront plus des produits et des services compétitifs de Huawei », et que « la concurrence pour l'équipement de télécommunications dans le marché (surtout le réseau 5G) sera affaiblie » ; Huawei enjoint aussi la FCC à reconsidérer cette décision. L'entreprise ZTE n'a pas réagi. Le 25 novembre, le ministère chinois des Affaires étrangères, faisant écho à Huawei en réitérant que cette interdiction affaiblira les services du réseau dans les régions rurales et sous-développées, tout en exhortant les Etats-Unis à « mettre fin à la trajectoire de pan-sécurité, à arrêter les diffamations et les allégations contre la Chine, à arrêter l'oppression capricieuse contre les entreprises chinoises et à offrir un environnement équitable, juste, et non-discriminatoire pour leurs opérations aux Etats-Unis ».

[Consulter le rapport de la FCC](#)

[Lire la réaction du ministère chinois des Affaires étrangères](#)

Relation US-Chine : le département américain du Commerce publie le projet de réglementation sur la sécurisation des chaînes d'approvisionnement dans les télécoms

Le 26 novembre, le département américain du Commerce (DoC) a publié le projet de réglementation sur la sécurisation des chaînes d'approvisionnement des services ou des technologies de télécommunications, ouverts aux commentaires publics pour 30 jours, afin de mettre en oeuvre le décret présidentiel issu en mai 2019 ([voir brèves de la semaine du 13 mai](#)). Ce projet de réglementation prévoit notamment un pouvoir discrétionnaire du secrétaire au Commerce pour désigner les « adversaires étrangers » dans le secteur de télécommunications, qui posent des risques à la sécurité nationale, la politique étrangère, ou l'économie des Etats-Unis; au cas par cas, certaines transactions entre les entités américaines et ces « adversaires étrangers », y compris par exemple l'importation de technologie étrangère pour l'usage dans les chaînes d'approvisionnement locales, pourront être interdites, ou approuvées avec certaines mesures pour atténuer les risques.

[Consulter le projet de réglementation du DoC](#)

Retour au sommaire ([ici](#))



CLIMAT DES AFFAIRES

Accès au marché : la Chine publie la nouvelle version de la liste négative d'accès au marché

Le 22 novembre 2019, le ministère chinois du Commerce (MofCom) et la commission nationale du Développement et de la Réforme (NDRC) ont conjointement publié la nouvelle liste négative d'accès au marché pour l'année 2019. Distincte des deux listes négatives pour les investisseurs étrangers publiées en juin, la présente liste s'applique à toutes les entreprises présentes sur le marché chinois, étrangères et locales. Toujours divisée en deux catégories, interdite et restreinte, une des clarifications par rapport à la liste négative de l'année précédente est que l'autorité en charge pour chaque sous-secteur a été spécifiée : par exemple, le MofCom et l'administration d'Etat de Science, Technologie, et Défense nationale (SASTIND) sont conjointement responsables pour le contrôle de l'importation et de l'exportation des produits et de technologie à double usage. Par rapport à la liste négative de l'année précédente, la liste de cette année a par ailleurs été raccourcie de 20 secteurs (de 151 à 131 secteurs) ; ont été enlevés notamment les sous-secteurs de services de technologie de la lutte contre l'incendie, du contrôle de la vérification des compétences professionnelles, de services aux personnes âgées, et de services de sécurité sociale. La présente liste négative consolide également des mesures d'approbation dans les localités pour les sous-secteurs dans les catégories restreintes : par exemple l'approbation pour les magasins de vins et spiritueux par la municipalité de Shanghai. Dans la conférence hebdomadaire du MofCom le 28 novembre, son porte-parole estime que l'adoption de la nouvelle version de liste négative d'accès au marché contribuera « à renforcer le rôle décisif du marché dans l'allocation des ressources, à favoriser un assouplissement continue du seuil d'accès au marché, et à stimuler le dynamisme des différentes entités dans le marché ».

Retour au sommaire ([ici](#))

INDUSTRIE ET NUMERIQUE

Politique industrielle: le Ministère de l'Industrie et des Technologies de l'Information (MIIT) publie le « projet 512 » visant à promouvoir l'utilisation de la 5G pour les applications d'internet industriel

Le 22 novembre 2019, le MIIT a publié le plan 512 dans le but de promouvoir l'utilisation de la technologie 5G dans l'internet industriel et de réaliser des « percées » technologiques dans ce domaine. Ces directives devront notamment être appliquées au niveau local, où des réseaux locaux (LAN) 5G devront être mis en place afin de favoriser l'intégration verticale au sein des entreprises dans 10 secteurs prioritaires. A l'horizon 2022, cinq plateformes de « service publique » devront être créées, de même que 20 « scénarios d'applications industrielles » qui devront permettre de définir un cadre à l'utilisation des réseaux 5G en LAN. Alors que le déploiement de la 5G en Chine et de l'internet industriel fassent déjà l'objet de larges subventions et de politiques publiques très favorables, cette annonce ne contient en revanche aucune nouvelle indication concernant les moyens à mettre en œuvre pour réaliser ces nouveaux objectifs.

Ces directives encouragent en outre les retours d'expérience et les échanges entre les parties prenantes conformément à une approche qui se veut collaborative. Cette annonce s'inscrit donc dans la continuité de précédentes directives (octobre 2019) encourageant les entreprises à s'engager dans la « production partagée » (共享制造), une approche censée optimiser l'utilisation des ressources et encourager les synergies inter-entreprises. Les directives annoncées en octobre prévoyaient notamment la mise en place de 20 « plateformes d'essai » et 50 projets de production partagée d'ici 2022. En encourageant ainsi les collaborations entre entreprises privées, le gouvernement matérialise sa stratégie pour le développement de l'internet industriel, qui doit être « conduit par le marché mais dirigé par le gouvernement ». Cela passe notamment par des subventions à des entreprises pour l'adoption de solutions « intelligentes », le soutien à des projets-pilotes, la définition de standards industriels et le soutien au déploiement de la 5G ainsi qu'un soutien explicite à l'adoption de solutions cloud mais aussi par le soutien à un « écosystème ouvert ».

Néanmoins, les collaborations au sein d'un secteur peuvent parfois se révéler difficiles lorsque des entreprises sont en concurrence et souhaitent préserver leurs données industrielles. Cet obstacle explique en partie les difficultés rencontrées par Baidu dans son projet de plateforme Apollo, pourtant promu par le Ministère des Sciences et Technologies (MOST) comme plateforme nationale de référence dans le domaine de la conduite autonome.

[Lire le plan 512 d'intégration de la 5G et de l'internet industriel \(en chinois\)](#)

[Lire le plan sur la promotion de la « production partagée » \(octobre 2019-en chinois\)](#)

Economie numérique: l'entreprise SenseTime est désignée pour mener un groupe de travail national sur la reconnaissance faciale

L'entreprise SenseTime a annoncé mercredi 20 novembre avoir été sélectionnée pour piloter un groupe de travail national dédié à la définition de standards pour la reconnaissance faciale. Ce groupe sera sous la supervision du National Information Technology Standardization Technical Committee (NITS), un organe affilié au MIIT, et intégrera des entreprises comme Tencent, Xiaomi, iFlytek, Ant Financial (Alibaba) ou encore Dahua Technology.

Selon le [South China Morning Post](#), les ventes de SenseTime devraient atteindre 900 M USD en 2019, grâce notamment à la croissance du marché chinois où seulement 1% des 30 millions de caméras de surveillance que compte le pays sont équipées de technologie de reconnaissance faciale. L'entreprise est actuellement la start-up d'intelligence artificielle la mieux valorisée au monde (7,5 Mds USD). Cependant, l'entreprise est placée depuis octobre sur la « liste des entités » du Département du Commerce américain pour sa collaboration aux violations des droits de l'homme dans la région autonome du Xinjiang et dénoncées par l'ONU. Cette décision interdit aux entreprises américaines de fournir des biens ou services à SenseTime. L'utilisation de la reconnaissance faciale est également un sujet de débat en Chine, où un homme a récemment porté plainte contre un parc zoologique privé qu'il accuse d'avoir conservé son image sans son consentement, en violation des lois sur les données personnelles.

A l'échelle internationale, la définition des standards relatifs à l'utilisation de cette technologie est également un enjeu sur lequel la Chine entend peser, ce qui constitue un des objectifs de la création de ce groupe de travail. Un « Livre blanc sur la standardisation de l'Intelligence Artificielle » avait ainsi été publié en janvier 2018 par la SAC et un National Artificial Intelligence Standardization Group a été mis en place. A l'international, les autorités politiques et scientifiques chinoises sont particulièrement actives dans le sous-comité ISO/IEC JTC 1/SC 42 créé en novembre 2017 et spécifiquement dédié à l'IA. La Chine a réussi à faire nommer Wael Diab, un représentant de Huawei, à la présidence du comité, tandis que les Etats-Unis ont obtenu que le secrétariat soit assuré par l'American National Standards Institute (ANSI). La Chine est en compétition avec les Etats-Unis, et dans une moindre mesure l'Europe, pour la domination de l'intelligence artificielle, un secteur où le pays se veut leader mondial d'ici 2030 d'après un plan publié en 2017.

[Lire une traduction \(anglais\) du « Livre Blanc sur la standardisation de l'intelligence artificielle » \(juin 2018\)](#)

[Lire le « Plan de développement de la prochaine génération d'intelligence artificielle » publié en 2017 par le Conseil des Affaires de l'Etat \(en anglais\)](#)

Economie numérique : la croissance de Xiaomi ralentit, plombée par la concurrence de Huawei sur les smartphones en Chine

Le chiffre d'affaires de Xiaomi n'a progressé que de 5,5% en glissement annuel (g.a), à 53,7 Mds CNY (6,9 Mds EUR) au troisième trimestre 2019, ce qui constitue la croissance la plus faible depuis l'introduction du groupe à la bourse de Hong Kong en juillet 2018. La croissance des profits (+20,3%) a été nettement plus marquée. Ce ralentissement des ventes s'explique notamment par la chute des ventes de smartphones Xiaomi en Chine (-33%), un marché globalement en recul (-3%) mais où Huawei parvient à s'imposer (+66%).

Pour contrebalancer cette tendance, Xiaomi entend se développer en Europe, où Huawei souffre de la fin de sa collaboration avec Android. Les ventes de Xiaomi dans l'UE ont ainsi augmenté de 73% en g.a pour atteindre 5,5 millions d'unités au T3. L'Espagne représente le premier marché de Xiaomi sur le continent. L'entreprise est également présente en France depuis mai 2018 et a ouvert un magasin sur les Champs-Élysées en janvier 2019.

Pour rappel, Xiaomi a été fondée en 2010 à Pékin par six partenaires, dont les deux présidents actuels Lei Jun et Lin Bin. Il s'agit d'une entreprise privée spécialisée dans les produits électroniques destinés à la grande consommation: *smartphones*, objets connectés mais aussi, depuis quelques années, services internet (applications multimédia, paiement en ligne etc.) et semi-conducteurs. Plus jeune



entreprise répertoriée au sein de l'édition 2019 du classement mondial Fortune 500 (468^{ème}), elle est cotée à la bourse de Hong Kong depuis le 9 juillet 2018.

Propriété intellectuelle : le Comité Central du PCC et le Conseil des Affaires de l'Etat annoncent un renforcement de la protection des droits de propriété intellectuelle

Le 24 novembre 2019, la Direction générale du Comité central du Parti communiste chinois et le Bureau des affaires générales du Conseil des Affaires d'État ont conjointement publié des « Avis sur le renforcement de la protection de propriété intellectuelle ».

Au total, 99 avis ont été proposés. Une série de mesures innovantes ont notamment été annoncées en matière de « renforcement des contraintes institutionnelles » et de « renforcement de la supervision sociale et de la gouvernance conjointe », ce qui suggère un durcissement de l'application des règles en vigueur. Par ailleurs, les références faites à l'« optimisation de la coopération et des mécanismes de coordination », et à l'« amélioration des mécanismes de communication liés à l'étranger » semblent indiquer une volonté des autorités de mieux communiquer avec les entreprises sur ces sujets, y compris étrangères. En effet, la protection de la propriété intellectuelle demeure l'un des principaux défis du marché chinois concernant l'innovation technologique (transferts de technologie non-consentis) et la protection de l'identité commerciale (marques déposées).

Concernant ce deuxième aspect, il est également clairement indiqué qu'en 2022, le phénomène de la contrefaçon devrait être « efficacement maîtrisé » et que la protection des droits des titulaires sera améliorée. Enfin, d'ici 2025, la protection de la propriété intellectuelle devra avoir atteint un « niveau élevé ». Afin de garantir la mise en œuvre de ces diverses exigences, ce document encourage les gouvernements locaux à tous les niveaux à s'impliquer directement, en investissant notamment davantage dans les fonds de protection dédiés à la propriété intellectuelle, et en intégrant la protection de la propriété intellectuelle comme critère d'évaluation de la performance des administrations et des entreprises. Cela pourrait notamment passer par une prise en compte renforcée dans le système de crédit social, déjà partiellement pour les individus comme les entreprises.

[Lire les « Avis sur le renforcement de la protection de propriété intellectuelle » \(en chinois\)](#)

[Retour au sommaire \(ici\)](#)

DEVELOPPEMENT DURABLE, ENERGIE ET TRANSPORTS

Développement durable : publication du « rapport annuel 2019 sur les politiques et les actions de la Chine dans la lutte contre le changement climatique »

Le « rapport annuel 2019 sur les politiques et les actions de la Chine dans la lutte contre le changement climatique », rédigé par le Ministère de l'écologie et de l'environnement (MEE), a été publié au cours d'une conférence le 27 novembre 2019 en présence de M. ZHAO Yingming, vice-Ministre de l'écologie et de l'environnement.

Selon ce rapport, la Chine a réduit de 45,8% son intensité carbone entre 2005 et 2018, résultat en avance par rapport à son engagement pris de réduction de 45% entre 2005 et 2020 annoncée à Copenhague lors de la 15^{ème} conférence des parties à la convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (« CoP15 »). La part des énergies non-fossiles dans la consommation d'énergie primaire représentait 14,3% en 2018 ; le charbon, le pétrole et le gaz naturel constituaient respectivement 59%, 18,9% et 7,8% de la consommation d'énergie en 2018.

Par ailleurs, le rapport décrit les attentes de la Chine pour la CoP25 qui se tiendra en décembre 2019 à Madrid : i) accélérer la négociation sur les questions de mise en œuvre de l'Accord de Paris ; ii) respecter l'engagement pris par les pays développés d'apporter 100 Mds USD par an aux pays en développement d'ici à 2020 pour financer leur action climatique et fixer un nouvel objectif collectif chiffré à partir d'un niveau plancher de 100 Mds USD ; iii) identifier le décalage entre les promesses et les efforts fournis par les pays développés en matière de réduction des émissions CO₂ et d'aides aux pays en développement avant 2020 et iv) soutenir le multilatéralisme et lutter contre l'unilatéralisme, notion illustrée par le retrait des Etats-Unis de l'Accord de Paris et le projet de taxe carbone aux frontières proposé par certains pays développés, ce dernier projet nuisant à la volonté des pays de combattre ensemble le changement climatique.

Transports : discours de M. LIU Xiaoming, Vice-ministre chinois des transports, en ouverture de la 31^{ème} Assemblée générale de l'Organisation maritime internationale (OMI) (25 novembre – 4 décembre)

M. LIU Xiaoming, Vice-ministre chinois des transports a donné un discours en ouverture de la 31^{ème} session de l'Assemblée générale de l'Organisation maritime internationale (OMI) à Londres le 25 novembre. Il a appelé à des actions coordonnées dans le cadre de l'OMI, tenant compte des capacités et des demandes des pays en développement. M. LIU Xiaoming a déclaré que la Chine accélérerait la construction des Nouvelles routes de la soie maritimes et approfondirait la coopération internationale dans le domaine des transports. En outre, il a invité les États à participer à la deuxième Conférence sur les transports durables de l'ONU qui aura lieu du 5 au 7 mai en 2020 à Pékin.

En marge de cette session, M. LIU Xiaoming a rencontré M. Jean-Baptiste Djebbari, Secrétaire d'État chargé des transports auprès de la Ministre de la transition écologique et solidaire.

Pour mémoire, la Chine est un des pays membres de l'OMI dans la catégorie α , catégorie des 10 Etats les plus intéressés à fournir des services internationaux de navigation maritime, avec les États-Unis d'Amérique, la Fédération de Russie, la Grèce, l'Italie, le Japon, la Norvège, le Panama, la République de Corée et le Royaume-Uni.

Retour au sommaire ([ici](#))

HONG KONG et MACAO

Hong Kong Human Rights and Democracy Act : le président Américain Donald Trump a promulgué la loi le

27 novembre

Le président américain a promulgué le 27 novembre la Hong Kong Human Rights and Democracy Act, après son vote par le Congrès le 20 novembre. Cette loi impose au Département d'Etat un examen annuel de la situation de Hong Kong, afin de décider du maintien du statut de Hong Kong distinct de celui de la Chine, au regard de son autonomie réelle. Cette loi permettra également au gouvernement américain d'imposer des sanctions à l'encontre de personnalités responsables d'atteintes aux droits de l'homme à Hong Kong. Un projet de loi complémentaire voté par le Congrès limitant les exportations de matériel destiné au maintien de l'ordre a également été signé par le président américain.

Bourse : Alibaba lève 13 Mds USD à Hong Kong dans le cadre de sa cotation secondaire

Alibaba a effectué sa seconde cotation à Hong Kong le 26 novembre, levant des fonds à hauteur de 11 Mds USD. Il s'agit de l'introduction en bourse la plus importante de l'année, devant celle d'Uber (8,1 Mds sur le NYSE en mai). Il s'agit également de la 3ème plus importante introduction en bourse réalisée à la bourse hongkongaise depuis sa création. En 2014, Alibaba avait choisi New York, contre Hong Kong pour sa cotation initiale (levée de 25 Mds USD), conduisant la Bourse de Hong Kong, suite à ce revers, à assouplir ses règles pour les entreprises du secteur technologique.

CEPA : Elargissement du volet services du CEPA Hong Kong Chine

Un accord sur les services a été signé en novembre 2015 entre Hong Kong et la Chine et est entré en vigueur en 2016. Il est inclus dans le CEPA (Closer Economic Partnership Arrangement Agreement) conclu entre la RAS et la Chine en 2003. Cet accord sur les services ouvre complètement ou partiellement 153 secteurs d'activité aux opérateurs hongkongais. Un amendement à l'accord sur les services a été signé le 21 novembre 2019 par le ministre hongkongais des finances, Paul Chan, et le vice-ministre chinois du commerce, Wang Bingnan. Les mesures prises entreront en vigueur le 1er juin 2020. Cet élargissement de l'accord concerne notamment les services financiers et juridiques, la certification et tests techniques, les services d'ingénierie et de construction, l'industrie du film et le tourisme. Les mesures incluent des assouplissements des exigences capitalistiques ou des conditions de reconnaissance de qualification pour les prestataires hongkongais.

Relations Hong Kong – Union Européenne : le Structured Dialogue Meeting entre Hong Kong et l'UE s'est

tenu à Hong Kong le 28 novembre.

Une délégation de l'Union européenne composée notamment de membres de la Direction Générale du Commerce et de la DG FISMA s'est rendue à Hong Kong pour la tenue de la réunion annuelle du Structured Dialogue Hong Kong-UE. La réunion a été coprésidée par le Directeur Général du SEAE pour l'Asie-Pacifique, M. Gunnar Wiegand, et la Secrétaire adjointe au commerce de Hong Kong, Mme Viviane Sum. Différents sujets ont été abordés tels que la situation économique et politique de Hong Kong, l'accès aux marchés publics, ou l'initiative Belt & Road.

Retour au sommaire ([ici](#))

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du S.E.R. (adresser les demandes à [pekin\[at\]dgtresor.gouv.fr](mailto:pekin[at]dgtresor.gouv.fr)).

Clause de non-responsabilité

Le SER s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.



Auteur : S.E.R. de Pékin et Service Economique de Hong Kong

Adresse : N°60 Tianzelu, Liangmaqiao, 3e quartier diplomatique, district Chaoyang, 100600 BEIJING – PRC, CP 100600

Rédigé par : Hannah Fatton, Zilan Huang, Furu Ren, Christine Zhang, Antoine Moisson, Antoine Bernez, Lianyi Xu, Maxime Sabourin

Revu par : David Karmouni, Orhan Chiali, Pierre Martin, François Lemal, Valérie Liang-Champrenault

Responsable de publication : Jean-Marc Fenet